

Procès-verbal de l'assemblée générale d'AETOC -
Association d'entraide de personnes ayant un
trouble obsessionnel compulsif
du 19 mars 2018 à l'Association Parole

Présents : Alexandre, Isabelle, Răzvan, Eveline, Jean-Luc, Araceli, Ariane, Henriette, Noémi, Sophie, Patricia, Carmen

Ordre du jour :

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Annonce des divers
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2017
4. Rapport d'activité 2017
5. Présentation des comptes 2017, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes
6. Élection des membres du comité
7. Perspectives d'avenir et discussion sur l'orientation de l'association
8. Divers

1. Accueil et mot de bienvenue

Chacun dit son prénom.

2. Annonce des divers

Jean-Luc demande s'il faudrait créer une association comme AETOC dans le canton de Vaud. En effet lors du dernier groupe de parole une personne est venue d'Aigle pour assister à notre groupe de parole. Ariane lui répond que l'association Info Entraide Suisse peut orienter les gens qui voudraient créer une association comme AETOC dans le canton de Vaud.

Jean-Luc propose aussi de faire une mise sous pli après un groupe de parole pour envoyer nos dépliants de présentation aux psychothérapeutes genevois. Carmen lui répond que c'est une bonne idée et qu'elle va préparer cette mise sous pli.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mars 2017 est approuvé.

4. Rapport d'activité 2017

En 2017 une moyenne de 4 personnes a fréquenté nos groupes de parole, une fois par mois, soit 12 groupes de parole. Ceux-ci se sont bien passés, ils ont eu lieu régulièrement et de manière autogérée.

L'association compte 18 membres ayant payé une cotisation et/ou un don.

Dans notre messagerie électronique le dossier « réponses » contient 14 messages datés de 2017.

Nous avons rappelé les personnes qui ont laissé un message sur le répondeur.

Les membres du comité communiquent par courriel ou par téléphone pour gérer les affaires courantes.

Nous avons finalement décidé de ne pas marquer les 10 ans de l'association.

L'article de présentation d'AETOC pour la rubrique l'Invité de la Tribune de Genève est toujours en cours de rédaction.

5. Présentation des comptes 2017, rapport de la vérificatrice, approbation des comptes

On distribue le compte de résultat et le bilan de boucllement.

Un grand merci à toutes et tous pour les cotisations et les dons.

Carmen dit que le site Internet coûte relativement cher (174,50 CHF), mais c'est parce que l'hébergeur de notre site Internet, Horus, fait la mise à jour et la maintenance de Wordpress, le logiciel de gestion de contenu qui permet à notre site Internet de fonctionner, car nous n'avons pas les connaissances informatiques pour le faire nous-mêmes. D'autre part, l'hébergement du site est gratuit. Răzvan demande si on ne pourrait pas diminuer cette somme. Ariane lui répond que c'est une bonne chose que cette entreprise s'occupe de faire la mise à jour et la maintenance de Wordpress, ainsi on partage les tâches.

Isabelle dit qu'elle a vérifié les comptes et qu'ils sont corrects. Les comptes sont approuvés.

6. Élection des membres du comité

Sont élu-e-s au comité : Ariane, Eveline, Jean-Luc, Carmen

7. Perspectives d'avenir et discussion sur l'orientation de l'association

Alexandre dit que l'association AETOC est utile et qu'elle apporte certainement beaucoup de choses positives aux personnes qui fréquentent le groupe de parole.

Jean-Luc remercie de tout cœur du soutien qu'il a reçu lors des groupes de parole et de l'empathie qu'il a ressentie.

Alexandre dit qu'il a regardé avec intérêt le reportage de l'émission 36.9° de la RTS du 20 septembre 2017 consacré au TOC. Il dit aussi qu'il ne vient pas souvent aux groupes de parole car il a peur que les TOC des autres lui donnent envie de faire les mêmes compulsions.

Jean-Luc propose de mettre l'émission 36.9° sur le site de l'association.